



Coteau-du-Lac, 21 novembre 2024

Attestation de conformité aux toxines

Les Moulins de Soulanges attestent que toutes ses farines sont contrôlées en laboratoire interne pour la Vomitoxine et l'Ochratoxine.

Nos seuils de conformités sont respectivement de 1,4 ppm pour la Vomitoxine et 3 ppb pour l'Ochratoxine.

Tous les lots sont analysés et confirmés avant l'expédition.

Nous vous remercions de la confiance en nos produits

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "V. St-Hilaire", is positioned above the printed name and title.

Véronique St-Hilaire
Responsable Assurance Qualité